

## École de commerce : un partenariat avec le CAA



Jean-Paul Moreau (à gauche) et Thierry de Lorgeril, « formalisent et renforcent leur partenariat. »

Thierry de Lorgeril et Jean-Paul Moreau, respectivement présidents du Club affaire Atlantique et de l'École Atlantique de commerce, ont signé une convention de partenariat, mercredi à la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Le Club affaire Atlantique (CAA) compte près de 60 adhérents, représentants de PME et PMI locales, qui ne trouvent pas sur le marché de jeunes à embaucher, selon leurs critères et besoins. L'École Atlantique de commerce vise donc à pallier cette carence en formant à bac + 3, environ 120 étudiants par an, qui ont la particularité, entre autre, d'avoir

effectué un an de stage en entreprise. D'autre part, selon un récent sondage, « **80 % des PME ne se disent pas concernées par l'innovation et 50 % d'entre elles n'ont jamais embauché de diplômés** », dicit Jean-Paul Moreau. C'est aussi une mission de ces deux entités de corriger cette lacune. Le CAA organise le 16 décembre à 18 h 30 à la CCI, une table ronde, ouverte à tous les chefs d'entreprise, sur le thème, *La crise, les solutions ?*

**Pratique** : CCI, 35, avenue du Général-de-Gaulle, tél. 02 40 17 21 10, site internet : [www.clubaffaires44.com](http://www.clubaffaires44.com), [www.ecoleatlantique.com](http://www.ecoleatlantique.com)